

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 3 octobre deux mille seize à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Réjean Bernier, maire  
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1  
Mme Rachel Barratt, conseillère no 2  
M. Robert Beauchamp, conseiller no 3  
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4  
M. Roger Couture, conseiller no 6

Est absent : M. Mathieu Chicoine, conseiller no 5

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Réjean Bernier.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par M. Réjean Bernier, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**16-10-198** Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants :

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**16-10-199** Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

### **5. ADMINISTRATION ET FINANCES :**

#### **5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de septembre 2016 se chiffrent à 6 533,61 \$
- Les factures payées durant le mois de septembre 2016 se chiffrent à 3 462,80 \$

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

**16-10-200**

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2016 au montant de 86 821,21\$.

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

---

Julie Hébert

## 5.3 RENOUVELLEMENT CONTRAT THERRIEN COUTURE AVOCATS S.E.N.C.R.L.

**16-10-201**

**ATTENDU QUE** le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu une offre de services professionnels pour l'année 2017;

**ATTENDU** que cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l., pour l'année 2017.

## 5.4 COMPTE RENDU DES SOLDES DISPONIBLES AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN DATE DE SEPTEMBRE

Les disponibilités budgétaires, ne tenant pas compte des affectations, au niveau administratif sont de 65 932,50\$, au niveau de la protection incendie 81 418,35\$ et au niveau transport routier 92 489,20\$.

## 5.5 JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

**16-10-202**

Considérant que les Nations Unies (ONU) ont désigné le 1er octobre comme la Journée internationale des personnes âgées;

Considérant que le thème de cette journée pour 2016 «*Les aînés: une richesse pour notre société*»;

Considérant que cette journée veut démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement de la société et attirer l'attention sur le phénomène démographique, qu'est le vieillissement de la population;

Considérant que l'un des objectifs du Plan d'action de la Politique des aînés de la MRC des Maskoutains est de valoriser les aînés et de souligner tout évènement les concernant;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser la population maskoutaine à cette réalité;

Considérant le rapport administratif de la chargée de projet à la famille daté du 11 août 2016;

En conséquence, sur la proposition de madame Marguerite Desrosiers, Appuyée par madame Karyne Messier Lambert, Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

De proclamer la journée du 1er octobre comme étant la *Journée internationale des personnes âgées* afin de sensibiliser les citoyens de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

## 5.6 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DES OISEAUX DE PROIE-APPUI

**16-10-203** Il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à formuler une lettre d'appui au projet de construction d'un centre d'interprétation des oiseaux de proie, ainsi que d'autoriser monsieur le maire à la signer.

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

### 6.1 RAPPORT DES PROBLÉMATIQUES-SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.

**16-10-204** Considérant que la Société Mutuelle de Prévention inc. est venue précédemment vérifier les établissements municipaux;

Considérant que certains points devront être corrigés par la directrice générale en ce qui concerne les formulaires et procédures obligatoires en espaces clos, cadenassage et formations;

Considérant que les cinq autres problématiques peuvent en partie être corrigées par l'inspecteur municipal;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à corriger les points la concernant, ainsi que d'autoriser l'inspecteur municipal à effectuer les réparations demandées. En ce qui concerne, les travaux nécessitant un sous-contractant, l'inspecteur municipal est autorisé à donner le mandat de corriger la situation.

### 6.2 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL-MONTANTS ALLOUÉS POUR LE FINANCEMENT DE LA FORMATION ET MODE DE DISTRIBUTION DES MONTANTS-POSITION-APPUI

**16-10-205** Considérant que la lettre du ministère de la Sécurité publique, datée du 18 mai 2016, concernant le Volet 3 au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel, selon laquelle un montant limité à une somme de 15 000\$ par autorité régionale sera réservé pour le remboursement de formation des pompiers;

Considérant qu'en vertu de cette lettre, le Ministère souhaite que les autorités régionales déterminent les formations qu'elles souhaitent soumettre au ministère de la Sécurité publique jusqu'à concurrence de ladite somme de 15 000\$;

Considérant les priorités de formation établies par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Considérant que ces nouvelles règles limitent l'accessibilité audit programme, tant monétairement que par la priorisation de certaines formations pour les municipalités de notre territoire;

Considérant que ces règles sont susceptibles de brimer le développement des ressources en sécurité incendie suivant les besoins des municipalités du territoire maskoutains;

Considérant la recommandation du comité Sécurité incendie et civile formulée lors de la réunion du 26 mai 2016;

En conséquence, sur la proposition de madame Rachel Barratt,  
Appuyée par monsieur Roger Couture,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

D'appuyer la résolution numéro 16-06-164 de la MRC des Maskoutains concernant le désaccord quant aux nouvelles règles établies pour l'accessibilité au programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

De transmettre copie de la présente résolution au ministère de la Sécurité publique du Québec.

## 6.3 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE-FORMATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL

**16-10-206**

Considérant que la Municipalité de Saint-Jude a mis sur pied un comité de travail dont le mandat sera d'évaluer l'intérêt et la possibilité d'un regroupement des services incendies suivants: Saint-Jude, Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massueville, Saint-Ours, Saint-David et Saint-Marcel;

Considérant que la Municipalité de Saint-Jude désire connaître l'intérêt de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu;

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Roger Couture et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signifier leur intérêt à faire partie du comité de travail dont les membres participants seraient monsieur le maire Réjean Bernier, madame la directrice générale Julie Hébert et les deux conseillers Mathieu Chicoine et Robert Beauchamp.

## 7. TRANSPORT ROUTIER :

### 7.1 OPÉRATEURS DE CAMION DE DÉNEIGEMENT

**16-10-207**

Il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Marcel Stoycheff pour occuper le poste d'opérateur de camion de déneigement pour la saison 2016-2017, débutant le 25 octobre 2016 pour se terminer le 10 avril 2017 à raison de 21\$ de l'heure avec une garantie de 400 heures.

Il est également résolu de refaire publier le poste de deuxième opérateur de camion de déneigement sur notre site web, le panneau publicitaire et les journaux des municipalités environnantes.

### 7.2 ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER-RANG BOURGCHEMIN EST

**16-10-208**

Concernant l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Municipalité de Saint-Hugues concernant l'entretien d'une partie du 2e rang (rang Bourgchemin Est) situé sur notre territoire;

Considérant que la Municipalité de Saint-Hugues nous offre de déneiger cette portion de notre route au tarif de 1 900\$ pour la saison 2016-2017;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de la Municipalité de Saint-Hugues et que la moitié de cette somme sera payable le 15 octobre 2016 et la seconde moitié le 15 février 2017 sur présentation de factures.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 7.3 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC

**16-10-209**

**Attendu que:**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**Il est résolu que:**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

En conséquence, il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par madame Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

## 7.4 DEMANDE DE POSE DE PANCARTE «CUL DE SAC» PRÈS DU 85, 4E RANG NORD

Après analyse, ce point n'est pas valide, puisqu'il existe déjà une pancarte «cul de sac» près du 85, 4e rang Nord.

## 7.5 DEMANDE D'AUTORISATION DE POUSSER LA NEIGE DU 350, RUE SAINT-PIERRE

**16-10-210**

Il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par madame Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande d'autorisation de pousser de la neige du 350, rue Saint-Pierre puisqu'elle contrevient aux règlements municipaux.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 7.6 CHEMIN DE LA TRAVERSE À SAINT-AIMÉ-ROUTE DU BAS DU 2 À SAINT-MARCEL

- 16-10-211** Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de barrer le chemin de la Traverse à Saint-Aimé-Route du bas du 2 à Saint-Marcel-de-Richelieu.

## 7.7 ÉTAT DE LA SALEUSE

L'inspecteur municipal a exposé au conseil municipal par photos explicatives les réparations à effectuer sur la saleuse.

## 7.8 PONCEAU, 157 RANG DE L'ÉGLISE SUD

- 16-10-212** Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à envoyer la facture de pierre du 157, rang de l'Église Sud à monsieur Jean-Sébastien Bouvier et de s'informer d'une entente possible. Si l'entente est dérisoire, une demande de remboursement sera envoyée à la MRC des Maskoutains.

## 7.9 TRAVAUX ÉGOUT PLUVIAL: RANG DE L'ÉGLISE NORD

- 16-10-213** Considérant que la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a demandé par appel d'offres électronique des soumissions pour les travaux égout pluvial-Rang de l'Église Nord;

Considérant que six (6) soumissions ont été déposées;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sintra Inc. (Région Centre-du-Québec) au montant de 323 099,30\$ taxes incluses.

## 7.10 MANDAT D'INGÉNIERIE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2017

- 16-10-214** Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a adhéré au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains et qu'elle entend, au besoin, utiliser les services ponctuels d'un ingénieur;

Considérant le besoin d'obtenir les services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis, l'étude géotechnique, l'estimation des coûts et la surveillance des travaux;

Considérant la pertinence de faire valider certaines actions, notamment au niveau des travaux publics, par un ingénieur;

Il est proposé par madame Rachel Barratt  
Appuyée par madame Karyne Lambert Messier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De permettre à la directrice générale de requérir les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la réparation ou le remplacement du pont Ruisseau des Lambert dans le rang de l'Église Nord. Deux offres de services sont demandées, soit pour la réparation, et/ou par la suite, le remplacement.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU :

### 8.1 ADOPTION-PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 R.A.R.C.

**16-10-215** Considérant que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a dressé ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017;

**En conséquence,**

*Il est proposé par monsieur Roger Couture  
Appuyé par madame Marguerite Desrosiers  
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents*

Que ce conseil adopte les prévisions budgétaires déjà approuvées par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2017, tel que soumis.

### 8.2 ADOPTION-PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 R.I.A.M.

**16-10-216** Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2017 et nous l'as transmis pour adoption;

**En conséquence,**

*Il est proposé par Marguerite Desrosiers,  
Appuyée par madame Rachel Barratt  
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents*

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2017, tel que soumis, copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

### 8.3 REFUS PAIEMENT FRAIS INSPECTION INSTALLATION SEPTIQUE AU 121, RANG SAINTE-JULIE ET 113, 4E RANG NORD

**16-10-217** Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la directrice générale à sortir la liste des installations septiques qui se font inspecter annuellement et dont nous avons le certificat d'inspection.

## 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

### 9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de septembre 2016. Douze avis d'infraction ont été donnés. Aucune plainte n'a été reçue.

Cinq (5) permis ont été émis. Cinq (5) permis de construction d'installation septique pour un montant total des travaux estimés à 75 000\$.

## 10. LOISIRS ET CULTURE :

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Le comité des loisirs est dans l'organisation du souper annuel d'halloween qui aura lieu le vendredi 28 octobre 19h00. Il y a également en préparation le dépouillement de l'arbre de Noël.

## 10.2 SURVEILLANT DE LA PATINOIRE

**16-10-218** Considérant que l'engagement de responsable de la patinoire a été demandé par appel d'offre;

Considérant que la municipalité a reçu 4 offres;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Steve Benard au montant de 13,00\$ de l'heure pour la surveillance et l'arrosage de la patinoire, à condition de recevoir le rapport de confirmation de ses antécédents judiciaires.

## 10.3 ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE WESTERN RICHELIEU-YAMASKA-DEMANDE DE COMMANDITE

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

## 10.4 BÉNÉVOLES BIBLIOTHÈQUE-DEMANDE D'AUTORISATION POUR SORTIE AU SALON DU LIVRE

**16-10-219** Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un budget de 150\$ pour la sortie au Salon du Livre qui aura lieu dans la semaine du 16 au 21 novembre 2016. Le remboursement de dépenses se fera sous présentation de factures, et ce, respectant le règlement sur le remboursement des frais de déplacements. Le montant sera pris à même le budget dans le compte 02-702-30-670: Fournitures de bureau, livres.

## 11. POINT D'INFORMATION :

11.1 Retour sur le congrès FQM 2016

11.2 Résolution #16-083: Semaine québécoise de réduction des déchets 2016 (Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains).

11.3 Résolution numéro 16-08-222: Règlement régional 05-164 relatif à la protection des boisés-Fonctionnaire désigné adjoint-Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu-Nomination (MRC des Maskoutains).

11.4 Appel de projet par la MRC des Maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural (FDR).

11.5 Résolution #16-09-239: Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations-Demande de report d'application (MRC des Maskoutains).

11.6 Report de date de formation des opérateurs en eaux usées et obtention du certificat (ROMAEU).



# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

11.7 Résolution numéro 16-09-243: Semaine québécoise de réduction des déchets 2016-  
Proclamation (MRC des Maskoutains).

11.8 Résolution #16-09-238: Projet de Loi 106 présenté par le Ministère de l'énergie et  
des ressources naturelles-Position de la MRC des Maskoutains.

11.9 Guide sur le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées  
(FEPTEU).

11.10 Service d'ingénierie et d'expertise technique (Partie 8)-Intérêt d'une onzième  
municipalité.

## 12. SUJET DIVERS

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des  
questions aux membres du conseil.

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**16-10-220**

Il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il  
est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 22h20 .

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale